

Les villages miniers de la région de Khouribga

G. LAZAREV et P. PASCON

L'exploitation des gisements de phosphate des Oulad-Abdoun a déterminé l'établissement d'agglomérations originales: les «villages miniers».

Cette forme de groupement n'est pas le fait exclusif de l'exploitation du Phosphate de Khouribga. Dans tous les centres d'extraction de minerai du Maroc, il en existe de semblables. Rappelons seulement les plus importants: El Aouinet à Jerada (Charbonnages nord-africains), Imini, Bou-Tazoult (Société anonyme chérifienne d'études minières), Bou-Beker (Zellidja), Louis-Gentil (Office chérifien des phosphates)¹, Touissit (Compagnie royale Asturienne des mines), Bou-Azzer et Graara (Omnium nord-africain), Ait-Amar, Amar, Tiouine, Bou-Arfa, etc...

Cependant, les «villages miniers» de Khouribga présentent certaines particularités qui les distinguent nettement des agglomérations ouvrières des autres mines:

- Le chiffre de l'effectif ouvrier tout d'abord: 10 500 salariés à Khouribga, alors que le centre d'El-Aouinet, qui vient en second rang n'en rassemble que 5 270 et Louis-Gentil, en troisième rang, 2 800 seulement;

- La pluralité des agglomérations: alors que, dans tous les autres centres, l'agglomération ouvrière est unique et intégrée, comme quartier, à la ville du centre minier lui-même, Khouribga est le seul centre (avec Louis – Gentil) qui donne lieu à des points de regroupement d'ouvriers multiples et distincts de l'agglomération minière principale.

- L'autonomie morphologique des agglomérations ouvrières: chaque agglomération, à la différence de celles des autres centres miniers, donne lieu à une croissance autonome, prouvée par l'extension de «bidonvilles» formés autour des points d'agglomérations.

Ce sont ces caractères distinctifs que la présente étude voudrait mettre en évidence. En même temps, elle voudrait apporter sa contribution à la définition géographique de cette forme d'agglomération, préciser si nous sommes en présence de groupements temporaires, de cités-dortoirs, de quartiers urbains décentralisés, d'unités urbaines autonomes ou de villages, apprécier enfin l'orientation de leur évolution.

¹ Dans le corps de cette note on emploiera l'abréviation O.C.P. ou l'Office pour l'Office chérifien des phosphates.

LA TERMINOLOGIE ET LES CONTRADICTIONS

«Village minier» est l'expression localement usitée pour désigner tant les agglomérations distinctes de Khouribga, Bou-Lanouar, Bou-Jniba, Hattane, que celle du Séchage, qui, distincte administrativement du centre de Khouribga, n'en ressemble pas moins à une banlieue de cette ville. «Village minier» désigne à l'origine la «cité» construite par l'O.C.P. pour loger ses ouvriers. Administrativement, cette expression désigne toujours la «cité» alors que les concentrations périphériques sont désignées comme «les douars». Mais, par extension, c'est l'expression «village» qui prévaut pour désigner l'ensemble de l'agglomération aussi bien dans le langage courant que dans la terminologie officielle du ministère de l'intérieur.

Ces villages ont été conçus par l'O.C.P. comme des «cités» décentralisées destinées au logement des ouvriers. Aussi, pris dans cette stricte acception, les villages miniers ne sont que des secteurs particuliers de l'entreprise d'extraction du phosphate: ce sont des dortoirs ouvriers, partie intégrante de l'exploitation au même titre que les «recettes» ou que l'infrastructure de la mine.

En même temps, divers caractères tendent à leur conférer un statut d'unités autonomes, un statut de collectivités réelles au même titre qu'un village ou qu'une petite agglomération urbaine.

Les caractères qui tendent à les distinguer comme des noyaux urbains originaux sont:

- la morphologie urbaine spécifique: pluralité des quartiers et des formes d'habitats
- développement de secteurs étrangers à l'entreprise-formes autonomes de l'urbanisation;
- les relations économiques diversifiées qui échappent au contrôle de l'entreprise et tendent à conférer aux villages miniers un dynamisme économique propre.

Les caractères qui tendent aussi à individualiser un groupement humain spécifique de ces noyaux urbains et qui dépassent largement le cadre de la collectivité ouvrière sont:

- la formation d'une vie collective originale, d'un groupement social autonome, désormais lié à ce nouveau cadre.

Cependant l'autonomie des villages miniers se heurte à une double série de contraintes. Créés par la mine et vivant d'elle principalement, les villages miniers demeurent dépendants de l'extraction du minerai autant que de l'organisation propre de l'entreprise. Par ailleurs, éléments allogènes dans un milieu rural qui ne les appelle pas, les villages miniers peuvent-ils échapper à l'avenir du gisement ? Il y a là une seconde contradiction avec la tendance à l'autonomie.

Ces tendances diverses se résolvent en conflits de nature différente: conflit entre la pérennité des villages et la précarité de l'exploitation minière; conflit entre les tendances à l'autonomie et les liens quasi-institutionnels qui unissent les villages à l'administration de l'entreprise; conflit entre le milieu rural et les villages miniers. Et si certaines contraintes demeurent encore comme une lourde hypothèque (notamment celles liées à l'extraction même du phosphate) d'autres se transforment

grâce aux complémentarités économiques, à l'intégration au milieu, à la lutte syndicale, etc..., et laissent apparaître des caractères certains de noyaux de peuplement spécifiques et autonomes.

Ces contradictions, brossées ici à grands traits, sont déterminantes et sont à la base même de l'évolution des villages miniers. Aussi, cette étude n'a-t-elle put, pour décrire ces agglomérations et rendre compte de leur réalité, adopter une approche «statique», se contenter d'une photographie de la situation actuelle: elle a dû prendre en considération la dynamique profonde engendrée par ces contradictions que nous venons de noter. D'où une approche plus historique, tendant à montrer le processus de formation qui seule explique la situation actuelle ainsi que son avenir.

I- L'IMPLANTATION DES NOYAUX DE PEUPLEMENT

1. L'IMPLANTATION DES INSTALLATIONS

Lorsque l'Office chérifien des phosphates décida de procéder à l'extraction du phosphate de chaux dans la région de Khouribga autour des années 1920, le plateau dit des Ouled-Abdou était peu peuplé. Les deux tribus des Oulad-Bahr-Kbar et Oulad-Bahr-Srhar qui formaient le cercle de Khouribga avaient un genre de vie semi-nomade. Ces pasteurs éleveurs de petit bétail menaient leurs troupeaux des Gaadas-des-Abdoun, herbeuses au printemps, vers les forêts Smaala et Bni-Zemmour, plus fraîches en été. Hors de la petite plaine des Gouffaf, l'ensemble des territoires de ces deux tribus, était faiblement cultivé.

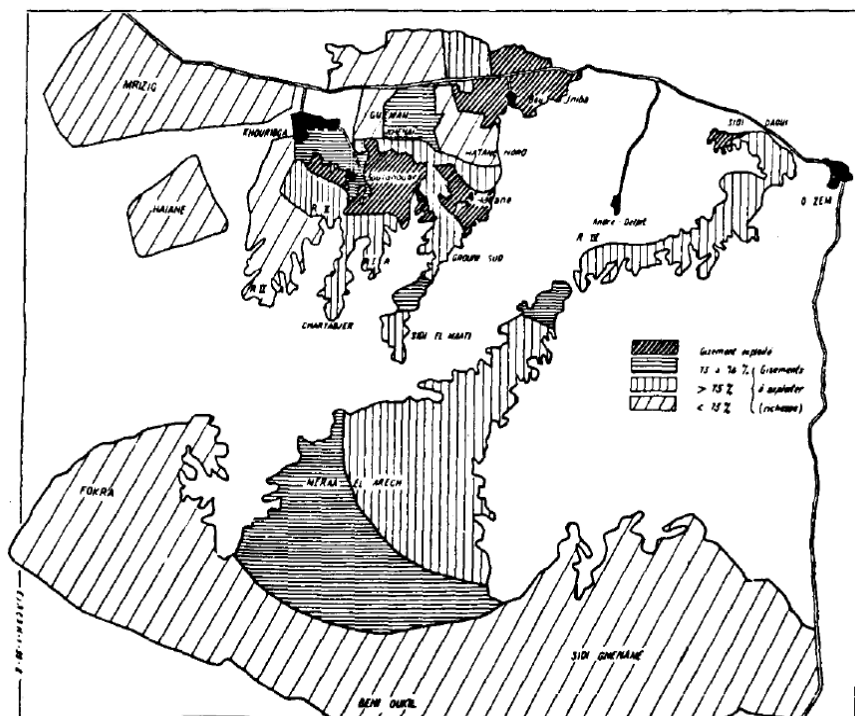
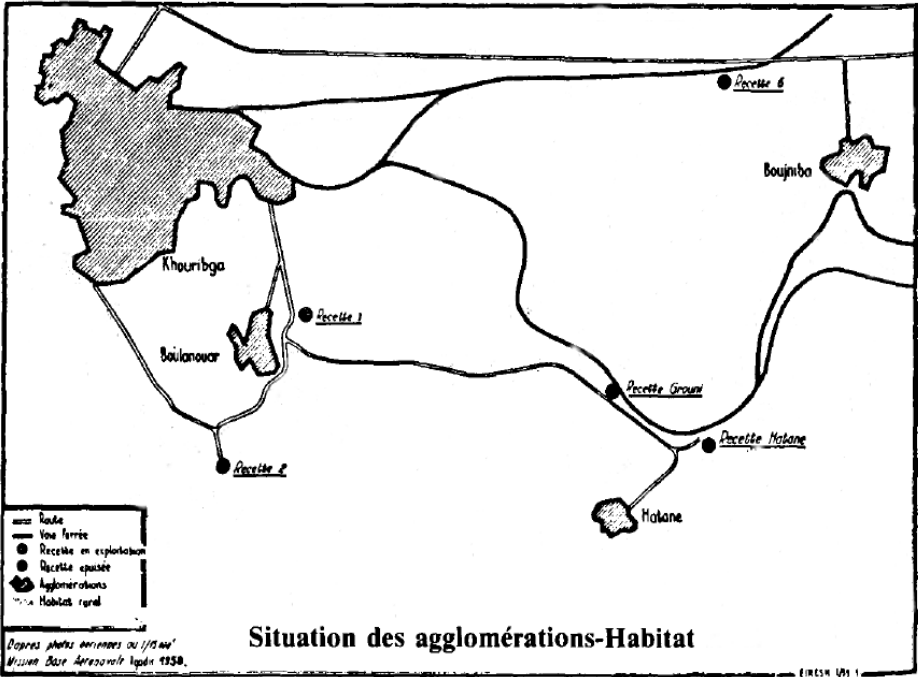


fig. 1. Le gisement du Centre de Khouribga

À cette époque, 5 % de la population seulement étaient «agglomérés» au sens des recensements statistiques. Les pasteurs aisés vivaient sous des tentes en poils de chèvres, les autres s'abritaient sous des tentes en palmier nain. Les lieux-dits Khouribga et Bou-Lanouar ne se signalaient que par quelques maisons en dur autour d'un puits et d'un marabout.

Les renseignements démographiques sur cette zone ne sont pas très détaillés dans le recensement de 1926; mais en 1936, soit déjà treize ans après l'installation de la première cité ouvrière, les recensements de l'habitat sur le plateau des Abdoun, faits à l'occasion du recensement de la population, donnent une bonne idée du caractère nomade de l'habitat. On comptait en effet:



maisons ou baraques .	413	soit 5 % du total
noualas	1 101	soit 15 % du total
tentes	5 937	soit 80 % du total

et une population agglomérée de 10 % environ. L'installation de l'O.C.P. se fit donc dans la région de Khouribga sur un espace ne présentant aucune implantation humaine stable et qui ne possédait aucune artère de circulation importante, aucune infrastructure pouvant peser dans les décisions des ingénieurs de l'Office pour construire ici ou là des cités ouvrières.

S'il nous a paru important de signaler le caractère mobile et temporaire du peuplement du plateau des Abdoun en 1920, c'est pour mieux faire apparaître les motifs techniques et socio-politiques qui ont présidé à l'implantation des cités.

Aujourd'hui, on ne saurait expliquer le peuplement de la région de Khouribga sans

partir du gisement de phosphate dont il dépend étroitement, et du système de son extraction. Sur le gisement lui-même nous ne dirons rien et renverrons le lecteur aux autres articles de H. Salvan et Le Coz qui donnent tous les renseignements techniques nécessaires. Nous dirons toutefois quelques mots du système d'extraction, tant les villages miniers y paraissent liés.

L'importance du gisement, de la production envisagée pour l'avenir et les différences stratigraphiques ont conduit les techniciens de l'Office à décider l'installation de trois centres d'extraction: Recette I-II, Recette Hattane-Grouni, Recette VI. Ces centres d'extraction se signalent par une infrastructure élémentaire comprenant: des descenderies (rampes) pour atteindre le niveau de la couche, des avancements (galeries) pour les affleurements, un réseau de voies pour wagonnets, une aire de stockage du phosphate humide et éventuellement des stériles, un atelier de réparation mécanique et des bureaux. Les recettes (ou centres d'extraction) ont parfois changé de lieu d'implantation mais sans jamais s'éloigner de plus de 5 km de l'emplacement primitif situé au milieu des gisements.

Outre les recettes mises en place pour extraire le phosphate, le centre de Khouribga dut être implanté pour conditionner et exporter les produits. Cette Installation nécessitait une infrastructure plus lourde que celle des recettes; elle devait, pour des raisons techniques, être située hors de la zone phosphatière. En effet, l'exploitation du gisement entraîne des défoncements de terrains jusqu'en surface. C'est autour de l'installation de séchage que s'établirent également l'administration de l'entreprise et l'ensemble des services généraux techniques.

Cette localisation en quatre centres d'activité, trois recettes et le séchage – ne déterminait pas nécessairement une implantation résidentielle en ces quatre points. Plusieurs solutions pouvaient être envisagées:

- Créer une agglomération hors de ces quatre centres d'activité pour y loger et toute la main-d'œuvre. C'est la solution adoptée plus tard pour Sidi-Daoui et qui est envisagée, avec d'autres, pour Meraa-el-Arech. Elle nécessite un transport important de main-d'œuvre.
- Créer une agglomération autour de chacun de ces centres d'activité. C'est la solution adoptée pour le séchage et l'administration.
- Créer une agglomération proche de chacun de ces centres d'activité. C'est la solution adoptée pour les recettes.

En définitive, la dernière solution a été retenue à partir d'arguments techniques, sociaux et politiques.

Arguments techniques d'abord, les ingénieurs n'envisageaient pas en 1920 une mécanisation poussée de l'extraction. Au contraire, la main-d'œuvre fruste et sans qualification professionnelle, à laquelle ils allaient faire appel, ne pouvait conduire une exploitation moderne. On était donc réduit à réunir dans les recettes, pendant la durée du travail, un grand nombre d'ouvriers par tonne extraite. Le transport de ces ouvriers, si leur lieu d'habitation était éloigné, aurait entraîné un accroissement sensible du prix de revient de la tonne. On envisagea donc de loger les ouvriers près des lieux d'extraction. Pour les raisons exposées plus haut à propos du séchage, il fallait installer les cités hors du gisement de phosphate.

Arguments politiques également, car la présence d'une masse de salariés autour du lieu de travail pouvait faire redouter, lors de mouvements sociaux, des actes coûteux pour l'entreprise, des difficultés pour protéger les installations et la production. On envisagea alors d'éloigner quelque peu les cités ouvrières des lieux de travail.

Arguments sociaux enfin, car l'entreprise ne voulant ni introduire les frais de transport des ouvriers dans le prix de revient de la tonne extraite, ni avoir à redouter la pression du milieu résidentiel sur le milieu de travail, il fallut envisager l'emplacement des villages de telle sorte que ceux-ci soient le plus éloignés possible des recettes, à des distances telles cependant que les ouvriers puissent se rendre à leur travail à pied ou à bicyclette, prenant le transport à leur charge.

Ainsi sont nés les lieux-dits Bou-Lanouar, Hattane et Bou-Jniba, dans des thalwegs ou des éminences situés hors du gisement, à une distance de 2 à 4 km des recettes.

Pour la cité du séchage, on a raisonné d'une manière différente. Du point de vue rentabilité, la solution du transport d'un lieu éloigné a été écartée comme pour les recettes. Mais il semble que la plus grande technicité du personnel nécessaire aux opérations du conditionnement et sa division en un grand nombre de statuts et de métiers n'ont pas fait craindre la pression d'une masse hétérogène de salariés sur le milieu du travail. En outre, les installations de séchage passent pour avoir une durée d'utilisation bien supérieure à celle des recettes. La cité ouvrière du «séchage» a donc été implantée à proximité immédiate du lieu de travail, très près même, puisque les cheminées des fours déversent sur le quartier des tonnes de poussière chaque année.

2. L'IMPLANTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Au début de l'installation de l'Office, il n'existait pas de main-d'œuvre ayant la pratique de l'extraction du phosphate, de même qu'il n'existait pas de main-d'œuvre minière au Maroc à l'époque où on commençait justement à exploiter ces gisements miniers. Notons simplement qu'à Oued-Zem quelques tâcherons avaient ouvert des chantiers d'extraction de phosphate en sous-cavage aux affleurements du plateau, et utilisaient le phosphate pulvérulent, comme matière de construction et, paraît-il, comme produits médicamenteux. Cette exploitation artisanale menée selon la méthode des «chambres et piliers» employait une dizaine de manœuvres.

L'Office dut donc faire un appel de main-d'œuvre. A cette époque, ce n'était chose facile. Les premiers ouvriers qui creusèrent les tranchées de recherche et les puits furent recrutés à partir des **touiza** - prestations en travail, fournies par la population locale. La contribution forcée s'élevait alors à quatre journées de travail par an et par homme et les paysans aisés payaient les plus pauvres pour travailler à leur place. Cette forme d'impôt était évidemment très impopulaire et la nature du travail trop nouvelle pour ces pasteurs; les défections atteignaient la moitié et même les deux tiers de l'effectif de manœuvres prescrits. Ajoutons que ces prestataires n'abandonnaient en rien leur genre de vie; leur niveau de consommation ne leur permettait donc pas de fournir un travail de force prolongé. Pour pallier l'instabilité des ouvriers locaux, l'Office eut recours à la **main d'œuvre pénitentiaire**. C'est alors que furent construits deux pénitenciers, un à Bou-Lanouar, l'autre à Bou-Jniba, au centre des villages actuels. Ces deux pénitenciers ont formé les deux noyaux originels du peuplement. En effet, les premiers ouvriers levés par *touiza* n'avaient pas abandonnés leurs tentes, mais à partir de 1923, date de création des pénitenciers,

les mineurs vinrent de plus en plus fixer leurs tentes puis élevèrent leurs noualas, voire leurs baraques, autour des pénitenciers.

L'augmentation de l'extraction, consécutive à l'expansion de la vente de phosphate dans le monde, créa des besoins en main-d'œuvre de meilleure qualification et obéissant à d'autres motifs pour produire que la contrainte. Il fallut recruter des ouvriers un peu partout, dans le voisinage d'abord, puis dans les régions sous-développées où sévissait une pression démographique plus grande. Tout naturellement, l'Office en vint à demander aux autorités administratives des territoires du Sud marocain d'encourager une émigration de paysans vers le centre de Khouribga. Mieux, ces encouragements ne suffisant pas, l'Office entreprit des tournées de recrutement au cours desquelles les ouvriers étaient engagés, attirés par de nombreux avantages sociaux et un salaire susceptible de faire vivre leur famille au pays natal. Pour retenir cette main d'œuvre lointaine appelée *chleuh* à l'époque, l'O.C.P. construisit des blocs d'habitation d'une pièce destinés aux ouvriers célibataires. Il va sans dire que ces nouveaux mineurs avaient une bien piètre tradition. Venus pour faire de bonnes payes dont plus de la moitié du montant était envoyée au pays, ils quittaient sans regret l'entreprise dès qu'un petit pécule était constitué. Ce pécule, ils le transformaient, rentrés chez eux, en terre de culture, arbres ou animaux de rapport. Vers 1935, les ouvriers lointains étaient pratiquement tous célibataires et restaient en moyenne deux années à Khouribga; après quoi ils rentraient chez eux et oubliaient totalement la mine.

Les ouvriers locaux déjà étaient plus stables, bien que grand nombre d'entre eux conservassent des activités rurales annexes. Mais la croissance démographique régionale, l'appropriation et la mise en culture des terres avaient déjà avant la dernière guerre, bouleversé considérablement les structures sociales de la campagne. Entre l'état de khammès et celui d'ouvrier au revenu relativement élevé, le paysan pauvre du Tadla ne pouvait pas hésiter; il optait pour la mine. Mais cette catégorie de travailleurs gardait encore une certaine instabilité: la demande de main-d'œuvre du secteur traditionnel aux moissons et aux labours était si forte que l'Office dut tolérer, à ces périodes de l'année, un fort absentéisme. Et jusque vers 1946 l'ensemble des salariés de l'Office conserva de puissantes attaches rurales.

La guerre et la baisse de la production, donc les licenciements, marquèrent profondément l'histoire du peuplement ouvrier de la région de Khouribga. Au sortir de la guerre, en effet, il fallut reconstituer entièrement le personnel ouvrier de l'Office: de nouveau l'on rouvrit les pénitenciers et l'on entreprit des campagnes de recrutement.

Cette grande période d'instabilité de la main-d'œuvre peut ainsi se résumer:

- de 1922 à 1930, l'Office renouvelait plus de deux fois son personnel chaque année.
- de 1931 à 1941, l'Office a renouvelé un tiers de son effectif chaque année.
- de 1942 à 1944, l'Office a renouvelé son personnel chaque année.

3. LA FORMATION DU MILIEU SOCIAL

Durant la première période d'implantation, les ouvriers recrutés localement ne furent, en général, pas logés par l'Office; ils installèrent leurs tentes ou leurs noualas

autour des points d'eau que l'O.C.P. avait ouverts à Bou-Lanouar et Bou-Jniba ou restaient à une faible distance des recettes.

Il ne pouvait en être de même des ouvriers recrutés dans les régions éloignées. Pour eux furent établies des installations sociales, d'abord rudimentaires, puis de plus en plus complètes pour les retenir à la mine. Ces ouvriers lointains étaient considérés comme célibataires. En effet, ceux qui ne l'étaient pas en réalité, gardaient trop d'attaches avec le milieu rural et la famille patriarcale pour envisager une émigration de leur ménage. En outre, l'Office se satisfaisait de cette situation en y trouvant des raisons pour ne pas grever le budget social par des immobilisations considérables. Bref, mariés ou pas, les ouvriers vivaient en célibataires dans des chambrées d'une pièce pour quatre ou cinq camarades.

C'est dans ce contexte que s'est formé le premier milieu social des villages. Ses bases étaient le célibat et l'institution des «garçons». Cette dernière s'explique par le rythme particulier de la vie de mineur. Le mineur dont la journée est longue et pénible, transport compris, n'a ni le temps ni le courage de faire sa lessive et de préparer ses repas en rentrant du travail. En l'absence de femmes légitimes et de cadres familiaux, les camarades eurent recours à des domestiques féminins, des servantes qu'ils appelèrent curieusement «garçons». Cette institution et la tolérance de l'Office à son égard, imprimèrent aux agglomérations un visage bien particulier; autour du pénitencier, des blocs surpeuplés ayant une structure démographique étonnante: pas de vieillards, pas d'enfants, très peu de femmes. En même temps, dans ces villages en formation, s'ébauchait une forme essentielle d'organisation qui devait peser sur toute l'évolution des agglomérations minières: le dirigisme de l'Office.

La description de la phase d'implantation des noyaux de peuplement montre que, pendant cette période, l'entreprise avait tous les pouvoirs et toutes les responsabilités; elle était l'unique facteur d'intervention, et les phénomènes d'installation autonomes, spontanés - c'est-à-dire réalisés sous la pression d'un grand nombre de causes complexes agissant sur des individus dispersés - ont eu très peu d'importance comparés aux décisions de l'Office.

II. LA NAISSANCE DE L'AGGLOMÉRATION MINIÈRE

À terme de ces premières étapes se crée ce que nous appelons l'agglomération minière et les simples noyaux de peuplement se transforment en unités possédant leur propre personnalité à la fois géographique et sociologique. Cette personnalité, nous allons la trouver dans la morphologie originale des villages, dans les données démographiques, dans les relations sociales et économiques qui vont s'établir entre les différentes catégories socio-professionnelles.

Ces distinctions font découvrir le profond dynamisme de ce nouveau milieu humain qui, parti du village-dortoir, parvient à constituer une collectivité intégrée à un nouveau sol, à un nouveau cadre social.

I. LA MORPHOLOGIE DE L'AGGLOMÉRATION

Les zones d'urbanisation

Le lieu d'implantation des agglomérations minières a été déterminé par la proximité du lieu de travail. Celui-ci n'est pas définitivement situé; il se déplace au

fur et à mesure de l'épuisement des recettes. Pour Bou-Laounar, le lieu de travail s'est déplacé de la recette 1 vers la recette 2; pour Hatane, il s'est déplacé de la recette Hatane vers la recette Grouni. Aussi, le lieu d'implantation des villages a-t-il été presque défini comme le centre de l'aire où se déplaceraient les recettes prévues pour l'exploitation de chaque gisement. Cette condition limite beaucoup les possibilités de recherche du site et le plus souvent il a été nécessaire de créer une infrastructure qui a relié les villages à l'infrastructure générale de la région, ou d'y amener une eau parfois très éloignée.

Le point de départ de l'agglomération minière est donc une concentration de logements pour ouvriers que l'O.C.P. désigne comme village et que nous désignerons pour éviter une confusion avec le village, unité globale, par le terme de cité minière. C'est un terme couramment employé en urbanisme pour désigner un groupe de constructions dans l'agglomération relevant d'un même plan d'ensemble, assurant lui-même quelques fonctions économiques ou administratives, parfois habité par un même groupe professionnel. Les cités forment une unité de domiciliation, non une unité politique et administrative.

Autour de ces cités minières se développent des zones de satellisation. Celles-ci sont de type urbain ou rural.

Les zones de satellitisation urbaine

Elles profitent de l'infrastructure des cités; une partie de la population est une population ouvrière qui s'agglomère naturellement au premier groupement ouvrier; une population particulière vient assurer des fonctions secondaires et tertiaires insuffisamment développées dans les cités minières.

Ces zones s'installent en quartiers périphériques caractérisés par un type d'urbanisme particulier: le bidonville. Elle se différencie toutefois de leurs homologues des grandes villes par leur fonction économique dans l'agglomération. Elles rassemblent en effet de nombreuses fonctions urbaines, particulièrement les fonctions commerciales et artisanales; on peut parler d'une «excentration de la vie économique».

Cette différence est vite sensible si l'on compare les bidonvilles de la banlieue SE de Khouribga formés autour de deux cités de séchage, où s'est très peu développée la fourniture de biens et de services, assurée par l'agglomération principale de Khouribga, et les bidonvilles des trois villages miniers distincts de Khouribga qui concentrent la vie économique. Le premier cas est analogue au phénomène de bidonville des grandes villes du Maroc; le second est particulier au type d'agglomération minière.

Les zones de satellitisation rurale

Elles sont difficiles à définir. Elles vont de l'habitat rural quasi-concentré, non installé sur les terres d'exploitation (c'est-à-dire soit sur terre privée vendue pour la construction), à l'habitat rural installé sur les terres d'exploitation et d'une densité particulière. Dans le premier cas se trouvent les douars ruraux de Bou-Lanouar, Soualhiya, Ali-Ben-Jilali, qui sont les seules formes véritablement caractéristiques d'habitat rural concentré. Dans le second cas se trouvent les zones de grande densité du Sud de Hatane, du Nord de Bou-Jniba, du Sud et du Nord-Ouest de Khouribga.

À partir des limites, d'ailleurs imprécises de ces zones commence l'habitat rural intercalaire caractérisé par sa dispersion.

Localisation des agglomérations minières

Les agglomérations minières sont au nombre de quatre: Bou-Jniba, Bou-Lanouar, Hattane et la banlieue SE de Khouribga. Elles sont administrativement situées dans le cercle de Khouribga. Bou-Jniba et Bou-Lanouar sont situées dans la tribu des Ouled-Bahr-El-Kbar, dans la fraction des Ouled-Brahim (commune rurale n° 56). Les deux autres agglomérations se trouvent dans la tribu des Ouled-Bahr-Es-Srhar; la banlieue SE de Khouribga, sur le territoire de la fraction des Ouled- bdoun (C.R. 54), relève de la commune rurale de Khouribga n° 72 et fait partie de la municipalité; Hattane est située dans la fraction des M-Fassis, (C.R. n° 55).

Nous n'entrerons pas dans la description des différentes zones d'urbanisation de chaque agglomération. Nous voudrions cependant montrer dans un cas précis comment se traduit dans l'espace la zonation que nous venons de montrer.

L'exemple de Bou Jniba

Bou-Jniba est la plus ancienne des quatre agglomérations; elle est située en bordure de la route de Khouribga - Oued-Zem, à 17 km de Khouribga. Bou-Jniba s'est développée en croissant autour d'un talus abrupt formant le versant d'une tête de ravin. Les constructions sont situées d'une manière générale sur le plateau, donc sur un plan horizontal, sauf pour un douar de la zone de satellitisation, le douar Raïs, en partie sur la pente du ravin. L'altitude moyenne est de 840 m.

La cité O.C.P. se divise en trois ensembles bien distincts: un ancien village à l'W, constitué de blocs-habitations séparés groupant chacun huit à douze logement d'une seule pièce; une médina, à l'E, d'aspect urbain, parcourue de rues diverses parvenant à une place intérieure, fait caractéristique, et qui rappelle les médina traditionnelles (aucune maison n s'ouvre vers l'extérieur de cette agglomération mais uniquement sur les rues intérieures); un quartier intermédiaire, enfin le quartier du puits, constitué de blocs d'habitations distincts et alignés. Le couloir qui sépare l'ancien village du quartier du puits est occupé par une rue commerçante non O.C.P, la souika du Derb-Abbou. Les quartiers non O.C.P (ou zone de satellitisation urbaine) se sont développés en deux croissants concentriques: l'un interne, directement en bordure du ravin, comprend essentiellement le douar Raïs, sur terrain appartenant à l'O.C.P.; l'autre externe, construit sur terrain en majorité privé, entoure la cité O.C.P. d'une dernière ceinture de bidonvilles. Ce sont de l'E vers l'W: le douar Khribche, la souika permanente en bordure de la place du souk, le douar Miloudi, le douar Cherki, le douar Silk, le douar Larbi. Au N de ce croissant commence la zone de satellitisation rurale caractérisée par une grande densité d'habitation rurale.

Les autres agglomérations

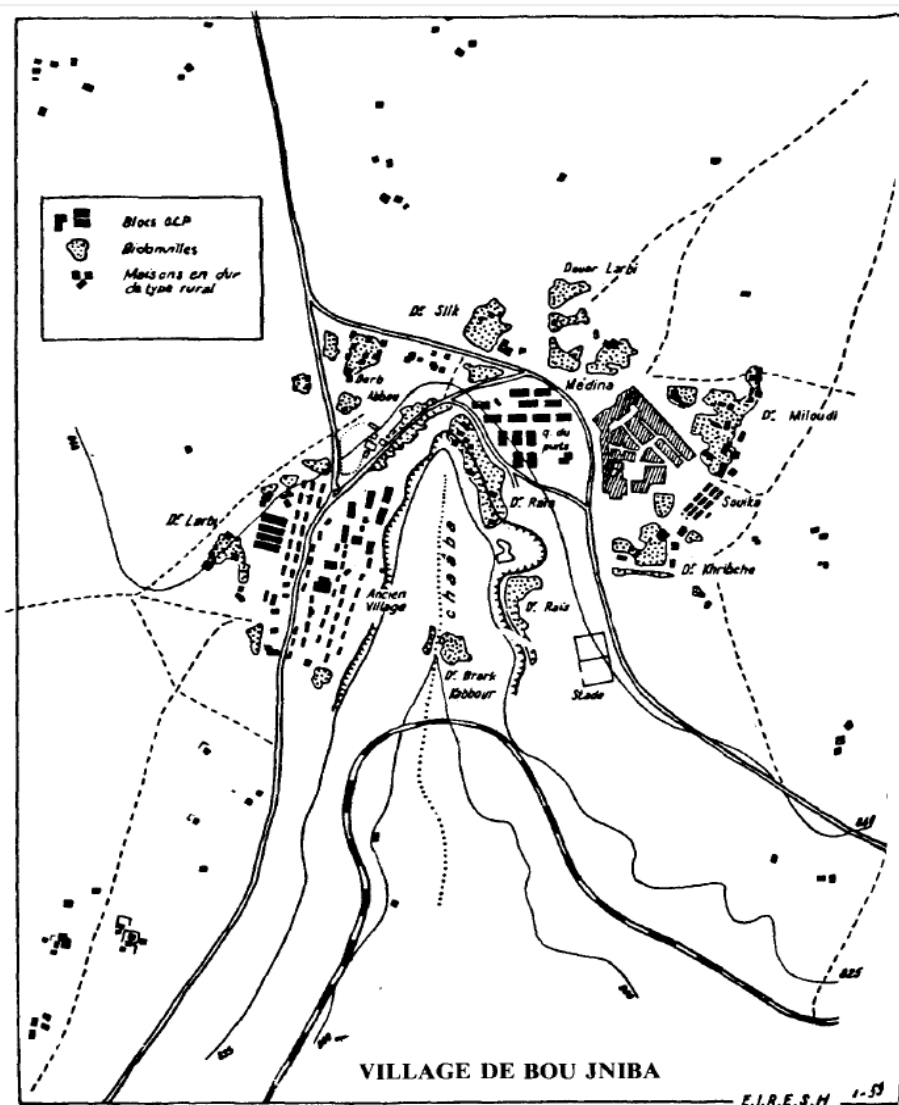
Les deux agglomérations de Bou-Lanouar et de Hatane ont une morphologie analogue. L'agglomération du séchage elle se différencie quelque peu des trois premières agglomérations.

L'agglomération minière du séchage, située au S des installations de conditionnement de phosphate, présente certaines caractéristiques analogues à celles des autres agglomérations: cités construites par l'O.C.P. et ceinture de douars

périphériques. Mais la situation de ce groupement par rapport à Khouribga nous oblige à les considérer plus généralement. Leur ensemble, en effet, forme une véritable banlieue de Khouribga. La ville proprement dite de Khouribga est formée de deux parties: la ville O.C.P. et la ville dite libre, où se sont installés les agents de différentes fonctions de la ville: administration publique, commerce, loisirs, transports etc... Deux banlieues se sont enveloppées autour de l'agglomération:

- Une banlieue NW où se mélangent les bidonvilles et les derbs (quartiers) construits en dur. Elle abrite des ouvriers O.C.P. mais surtout la population vivant de la ville «libre» et des retraités O.C.P. définitivement installés à Khouribga.

- Une banlieue SE, développée à partir des noyaux constitués par les cités O.C.P., l'ancienne médina, la nouvelle médina, le village de stabilisation.



2. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET ÉQUIPEMENT DES VILLAGES

Le domaine bâti des villages miniers se caractérise par l'opposition entre les constructions O.C.P. et l'habitat spontané des quartiers périphériques. L'habitat O.C.P. témoigne d'un effort d'ajustement aux besoins de la population ouvrière. L'habitat spontané, au contraire, ne témoigne que d'une adaptation aux moyens des constructions. Cette adaptation se traduit par le bidonville, *La Karyan*, habitat au moindre prix, mélange de baraques et de noualas. Il s'y mêle des habitations en dur de type rural et des habitations en dur se rapprochant du type urbain, construites par des retraités. C'est à partir de cette distinction immédiate, reprise dans les nombreuses études sur le domaine bâti des villages miniers que nous entreprenons cette analyse de l'habitat.

La construction des logements O.C.P. commence en 1923 par la construction de 89 logements d'une pièce. L'effort de construction est assez important jusqu'en 1930. Par contre, il se réduit de 1930 à 1945. Pendant ces 15 années, il n'y a qu'une seule période de construction: en 1939. La construction reprend de 1945 à 1950 puis se réduit progressivement jusqu'en 1958. En résumé, deux périodes de construction active 1923-1930 et 1945-1950, et deux paliers très longs, 1930-1945 et 1950-1958.

La construction de logements de deux pièces commence en 1925, mais elle demeure très réduite. De 1925 à 1950 il n'est construit que 126 logements dont 120 pour la seule année 1939. Par contre à partir de 1950 l'effort s'intensifie pour devenir très important à partir de 1956. On constate ainsi qu'à partir de 1950 s'opère un changement de politique: au fur et à mesure que l'on réduit la construction de logements d'une pièce, on augmente celle des logements de deux pièces. La construction de logements de trois pièces ne débute qu'en 1956 et ne connaît pas la croissance rapide qui marque la construction de logements de deux pièces, à partir de la même année. Il apparaît ainsi que c'est à partir de 1950 seulement que l'Office commence à se préoccuper de fournir à l'ouvrier, non plus un simple abri d'une pièce, mais une maison comportant eux pièces. Nous verrons plus loin que celle-ci convient aux besoins de l'ouvrier, alors que le logement d'une pièce, trop densément occupé, ne peut servir de cadre à une vie familiale équilibrée.

Nous voyons apparaître quatre phases de construction:

- De 1923 à 1930, une construction peu importante mais continue. Cette phase correspond à la phase d'installation.
- Un palier de 1930 à 1945, arrêt de la construction (à l'exception de l'année 1939). Ce palier est lié au ralentissement de la production, dû aux répercussions de la crise mondiale de 1929-1931 et à la guerre 1939-1945.
- De 1945 à 1955: reprise de la construction. L'effort se poursuit régulièrement; on ne note que deux années sans construction.
- A partir de 1956 intensification de l'effort. La moyenne annuelle de construction double par rapport à la moyenne de la période précédente.

TABLEAU BILAN ACTUEL :
NOMBRE ET REPARTITION DES CONSTRUCTIONS
 Nombre des logements au 15 janvier 1959

Village	Quartier	1 pièce	2 pièces	3 pièces	Total
Bou - Lanouar	Quartier Nord	254	24		278
	Quartier Pénitencier	360	6		366
	Quartier Sud	250	267	64	581
	TOTAL Bou - Lanouar	864	297	64	1 225
Hatane	Quartier Nord	24	98		122
	Quartier Centre	224	50		274
	Quartier Sud	236	15		251
	TOTAL Hatane	484	163	—	647
Bou - Jniba	Médina	171	99		270
	Quartier du puits	140	—	—	140
	Anciens villages	520	—		520
	Anciens logements	89	—		89
	TOTAL Bou - Jniba	920	99	—	1 019
Khouri-bga SE	Nouvelle médina	30	364	328	722
	Ancienne médina	163	191		354
	Blocs ancienne médina	142	10		152
	Chargement	20			20
	Infirmiers	26			26
	Pompiers		6	3	9
	Stabilisation	92			92
		447	597	331	1 375
	TOTAUX GENERAUX	2 715(2)	1 156(3)	395(3)	4 266

(2) Ce chiffre diffère du graphique «construction de logements» car il a été tenu compte ici des logements désaffectés en 1958.

(3) Ces chiffres sont inférieurs à ceux du graphique car il n'a pas été tenu compte ici des logements inachevés.

Ces logements abritent la population suivante:

	Ouvriers O.C.P	Population totale logée
Dans 1 pièce	2 931	9 122
Dans 2 pièces	1 109	5 877
Dans 3 pièces	415	3 070
TOTAL	4 455	18 069

Le nombre d'ouvriers logés représente 47 % du nombre total d'ouvriers (9 500).

Pour que cette proportion soit significative il faudrait soustraire tous les ouvriers ruraux, logés dans le milieu rural, et qui, compte tenu de leurs attaches rurales, n'ont pas strictement besoin d'être logés dans l'agglomération. Or, ce chiffre n'a pu être établi faute de recensement distinguant les ouvriers ruraux des ouvriers agglomérés.

Seul le sondage déjà cité effectué dans les M-Fassis (S 2) donne les pourcentages suivants:

Ouvriers ruraux	51 %
Ouvriers agglomérés	49 %

Mais ce pourcentage ne peut être appliqué à toutes les fractions. Car s'il est vraisemblable pour les fractions situées directement près des mines (M-Fassis, Ouled-Brahim, Ouled-Abdoun, Gueffaf) il pourra changer pour les fractions éloignées, où le nombre d'ouvriers ruraux pourra diminuer compte tenu de la distance à parcourir.

On peut en effet distinguer une zone immédiate, dans laquelle le lieu de travail peut être gagné à pied (ou à bicyclette) et une zone périphérique, dans laquelle le lieu de travail ne peut être gagné qu'à bicyclette.

La comparaison des chiffres de logement et des chiffres de population nous permet par ailleurs de préciser la répartition de la population dans les logements et établir les moyennes d'habitant par logement et d'habitant par pièce.

Logement	Popula- tion logée	Nombre de logements	Nombre hab./ logement	Nombre hab./ pièce
1 pièce	9 122	2 715	3,3	3,3
2 pièces	5 877	1 156	5,1	2,5
3 pièces	3 070	395	7,8	3,9

La densité la plus faible s'enregistre dans les logements de deux pièces, ce qui laisserait supposer que la répartition la meilleure se fait dans ce type de logement compte tenu des règlements d'attribution.

Une analyse plus détaillée confirme cette constatation. Ainsi le dépouillement de l'état comparatif entre les charges de famille des ouvriers et le type de logement, permet de constater que les ouvriers sont plus mal logés dans les logements d'une pièce que dans un logement de deux pièces, cela quelle que soit leur situation de famille.

Voici par exemple le dépouillement de cet état pour Bou-Jniba:

Logements de	Nombre de personnes par pièce				‰ des cas
	1 à 1,9	2 à 2,9	3 à 5,9	6 et plus	
1 pièce	—	42,8	44,8	12,4	100
2 pièces	19,6	41	39,4	—	100

Il faut compléter cet état du nombre et de la répartition des logements par l'état des différentes constructions autres que les logements.

Constructions	Khou - ribga	Ha - tane	Bou - Jniba	Bou - La - nouar	Total
Boutiques	27	9	41	20	97
Moulins	1	1	2	2	6
Hammams	2		2		5
Douches		1		1	1
Fours	2	1	3	1	7
Mosquées	1	1	2	2	6
Ecoles religieuses	8	1	5	1	15
Ecole musulmanes	2	1	2	2	7
Infirmières	1	1	1	1	4
Cafés maures	1	1	1	1	4
Ecrans cinéma maçonnés ...	1	1	1	1	4
Fontaines	18	4	7	17	46

L'HABITATION NON O.C.P.: LE BIDONVILLE

Le domaine bâti non-O.C.P. est dominé par ce type de construction particulier aux faubourgs des grandes villes nord-africaines, le bidonville. Il s'y mêle quelques maisons rurales englobées par l'extension de l'agglomération et quelques maisons en dur de type urbain, mais l'essentiel reste la grande concentration de baraques et de noualas constituant le bidonville.

Celui-ci est appelé dans le vocabulaire local *karyan*. Ce néologisme a pris naissance à Casablanca. Désignant d'abord le bidonville des Carrières Centrales (*Karyan*) il est vite devenu synonyme de bidonville. Cette continuité d'appellation semble devoir être ajoutée aux manifestations d'une tradition urbaine marocaine en formation.

Caractéristique essentielle de ces karyan, la propriété du sol est indépendante de celle des habitants, A. ADAM a souligné le premier, dans son étude sur le bidonville de Ben Msik, l'originalité de ce statut. Il est remarquable de retrouver un statut analogue dans les karyan des villages miniers: ce sont autant de traits qui soulignent le caractère urbain des agglomérations.

La terre appartient à des ruraux, qui ont bénéficié de leur voisinage avec es cites minières: ils ont très rapidement fait fortune en louant leurs terrains aux Propriétaires de baraques; la valorisation de ces terres a fait d'eux des bourgeois, solidement installés à Khouribga, et qui ont étendu leur activité à d'autres secteurs. La vente définitive de la terre est assez rare. Les propriétaires ne s'y décident que lorsque leurs terrains atteignent des prix-limites. Ces seuils assez rarement atteints dans les villages, le sont davantage autour de Khouribga, où s'installent définitivement des retraités. Il se crée ainsi à Khouribga des derbs en dur, caractérisés par la fusion propriété du sol-propriété des constructions. La valorisation la plus efficace des terrains demeure cependant la location. On paie pour l'emplacement d'une baraque (50 m² environ) de 500 F à 1 500 F par mois, soit, en comptant 150 parcelles pour 1 ha (le reste étant perdu ou utilisé pour les servitudes) et un prix moyen de 1 000 F, un revenu annuel de 1 800 000 F pour le propriétaire. La superficie de chaque karyan varie entre 1 à 5 ha. Le douar Benjelloun (Banlieue SE de Khouribga) mesure environ 4 ha et rapporte ainsi 7 200 000 F à son propriétaire, qui ne paie même pas le Tertib puisque son terrain n'est pas cultivé. Les karyan font ainsi la fortune de trois propriétaires dans la banlieue SE de Khouribga, de quatre à Bou-Lanouar, quatre à Hatane et huit à Bou-Jniba. Ils portent généralement le nom du Propriétaire du terrain, formant autant de douars qu'il y a de parcelles distinctes. Certains bidonvilles se sont installés sur des terrains appartenant à l'O.C.P. Ils sont souvent désignés comme «douar O.C.P.».

Nous n'avons aucun recensement qui permette une évaluation quantitative de l'importance des bidonvilles non-O.C.P. Seules les photos aériennes dont nous avons porté les indications sur des cartes donnent une idée de leur surface. Pour les douars O.C.P. nous avons des recensements plus précis, établis par le Service de la main-d'œuvre:

	Bou - Jniba		Bou - Lanouar		Hatane		Séchage		Total
	Nombre d'habitations	Population logée	Nombre d'habitations	Population logée	Nombre d'habitations	Population logée	Nombre d'habitations	Population logée	
Noualas ...	19	76	40	156	95	514	218	816	651
Baraques ...	29	51	28	185	222	—	—	—	—
Maisons en dur	147	428	12	90	—	—	—	—	159

À Bou-Lanouar, à Hatane et au Séchage, les douars ont été alignés par les soins de l'O.C.P. en rues et quartiers, ceci pour des raisons d'ordre sanitaire et pour la défense contre le feu. À Bou-Jniba le douar O.C.P. est construit en majorité en dur. Cette situation particulière est une conséquence de la période d'approvisionnement difficile de la guerre: manquant de matériaux, l'O.C.P. a autorisé la construction d'habitations en dur. Le douar, construit probablement par des maçons étrangers, a l'aspect d'un douar de montagne (douar Raïs). Au Séchage l'O.C.P. s'occupe de la voirie du douar et y a installé une fontaine.

III. UNE POPULATION PROPRE AUX AGGLOMÉRATIONS MINIÈRES

Les habitants des villages miniers formaient jusqu'à ces dernières années une population récente faite de migrants temporaires, fortement attachés à leur terre d'origine. Mais, de plus en plus, il se crée une population stable, unie par un même mode de vie et dont l'appartenance véritable devient le milieu ouvrier des centres miniers. Cette évolution a commencé quand les vieux travailleurs désadaptés dans leur propre pays d'origine, se fixèrent définitivement autour des villages ou près de Khouribga. Elle se consolide à la génération suivante avec les enfants qui ont grandi dans ce milieu et ignorent celui de leur père. Cette stabilité, cette continuité généalogique permettent d'affirmer l'existence d'une population propre aux agglomérations minières.

1. LA QUESTION ETHNIQUE

L'hétérogénéité de la population que l'on a longtemps soulignée apparaît aujourd'hui comme dépassée. La population est stabilisée. Les divisions ethniques ont de moins en moins d'importance. Il paraît cependant utile de les décrire brièvement pour rendre compte de la structure de la population.

La population des villages miniers se caractérise par la diversité des origines ethniques, diversité due en grande partie à une politique de recrutement qui a favorisé l'importance de la main-d'œuvre non-locale. Cette politique se fonde sur la distinction entre *Chleuhs* et *Arabes*. Les Arabes sont par excellence les semi-nomades que l'Office embauchait aux débuts de l'exploitation. Ils sont censés avoir un rendement faible. Les *Chleuhs* au contraire sont censés avoir un rendement fort et la politique de recrutement a favorisé l'embauche d'ouvriers chleuhs plutôt que l'embauche d'Arabes, ou plutôt une proportion notable de Chleuhs pour le rendement et une majorité d'Arabes pour la stabilisation.

En fait, qui sont ces Chleuhs ? D'une manière générale ce sont tous les berbérophones. Mais on y comprend souvent des non-berbérophones dont les ambitions sont identiques à celles des Chleuhs: amasser de l'argent au cours d'une émigration temporaire. La distinction ethnique Arabes-Chleuhs nous paraît se ramener en fin de compte à une distinction plus fondée, d'ordre géographique, entre ouvriers locaux et régionaux d'une part, ouvriers lointains d'autre part. Par ailleurs qu'en est-il au juste de la productivité des Chleuhs et des Arabes ? Les ingénieurs et les chefs mineurs sont unanimes à souligner que les rendements sont atteints par des équipes bolidés surtout composées de Chleuhs venus pour «faire du phosphate» et amasser le plus d'argent possible.

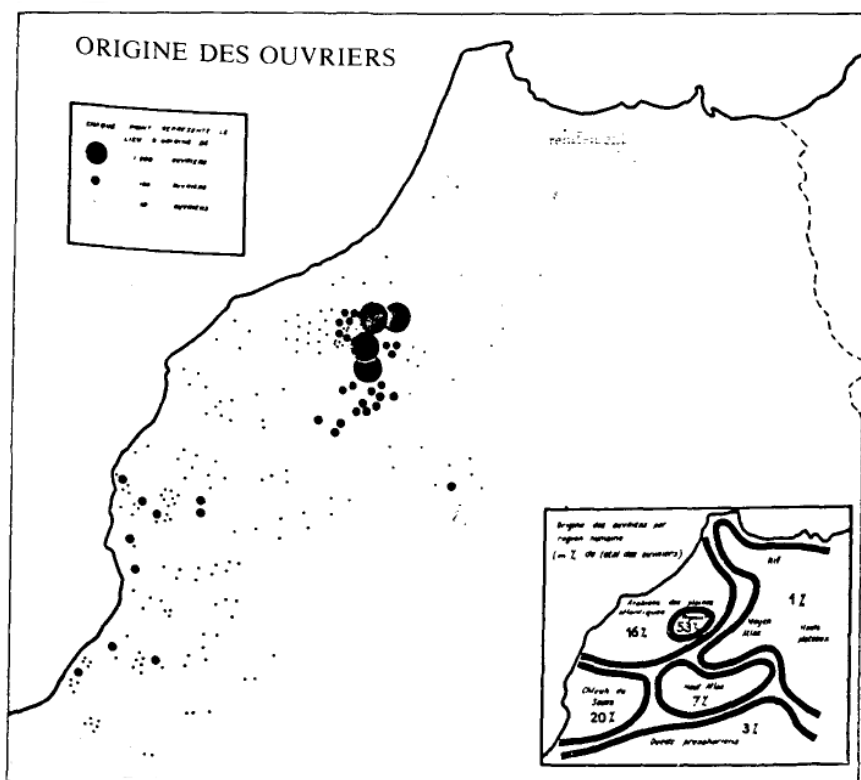


fig. 4. L'origine des ouvriers.

Nous avons comparé la courbe de rendement des ouvriers (Nombre d'ouvriers pour mille tonnes de phosphate) et le pourcentage des Chleuhs dans l'effectif total des ouvriers depuis 1943. Ce dernier pourcentage varie peu (entre 30 et 40 %) et ne montre aucune relation avec la courbe de rendement. Actuellement, la distinction Arabes-Chleuhs ne revêt plus qu'une simple signification d'origine et de moins en moins une différenciation des motivations. Les Chleuhs, en effet, sont nombreux à se stabiliser et leur intérêt n'est plus de travailler le plus dans le minimum de temps, mais de se maintenir le plus longtemps possible dans l'emploi. À l'appui de cette affirmation résultant de nos enquêtes auprès des ouvriers, on peut signaler que le pourcentage de Chleuhs dans les recettes n'est aucunement en rapport avec le rendement moyen des ouvriers. Il faut, bien entendu, tenir compte des différences d'équipement des recettes, mais cette constatation est tout de même significative. Ainsi les comparaisons ethniques justifient de moins en moins la distinction classique entre une population assez stable faite d'Arabes et une population chleuh temporaire, composée de nombreux célibataires; et s'il existe encore de nombreux célibataires, ceux-ci ne sont plus caractéristiques du groupe chleuh.

Et quelle que soit l'origine ethnique, la population actuelle se stabilise. Telle est la conclusion des paragraphes précédents. Elle a de plus en plus une motivation identique à se maintenir dans l'emploi. Cependant, la pluralité ethnique ne laisse pas de poser de nombreux problèmes:

- Problèmes du déracinement de cette population. Ce déracinement a l'avantage de souder des individus sujets aux mêmes difficultés de tous ordres. Mais il implique en même temps la nécessité d'un cadre social nouveau qui pourra contenir ces différents individus;
- Problèmes du mélange de groupes souvent particularistes, qui conservent des traditions souvent très différentes;
- Problèmes des unions matrimoniales entre sujets de groupes différents, etc...

Ainsi l'hétérogénéité ethnique apparaît comme une donnée de la population actuelle. Hors de la part, de plus en plus réduite, de temporaires (émigrants à attache) elle concerne une population stable. C'est comme telle qu'il faut l'analyser.

L'O.C.P. classe ses ouvriers en :

- Locaux (cercle de Khouribga: Ouled-Bahr-el-Kbar et Ouled-Bahr -Srhar);
- Régionaux: (Oued-Zem-Tadla: tribus Mlal-Hamdaoua, El-Maarif, Ouled-Mrah, Beni-Amir, Beni-Mousa, Beni-Meskine);
- Lointains: reste du Maroc.

D'après l'origine des ouvriers, telle qu'elle ressort des travaux de TRYSTRAM, nous avons retenu les distinctions suivantes:

- locaux,
- régionaux,
- lointains, par régions humaines:
 - arabisés des plaines atlantiques,
 - Chleuhs du Souss,
 - Haut Atlas,
 - vallées présahariennes,
 - autres (Rif oriental-Moyen Atlas).

Nous avons demandé au service mécanographique d'établir l'origine des ouvriers par recette. Les chiffres nous donnent en effet des indications utiles sur la population des villages.

Population locale: nous ne connaissons pas la part de population locale vivant au village ou dans le milieu rural.

Environ 350 ouvriers de Bou-Jniba travaillent à Grouni, c'est-à-dire à une recette dépendant de Hatane. On ne sait quel est le pourcentage des locaux et des non-locaux.

Le reste des ouvriers n'est pas en mesure d'habiter dans le milieu rural. On peut donc penser que, compte tenu de l'imprécision, peu importante, la répartition par recette des ouvriers non-locaux représente la répartition ethnique par village.

Le regroupement des chiffres fait apparaître des différences significatives.

	Locaux	Régionaux	Lointains
Khouribga	38,2	35,8	26
Bou - Jniba R. 6	49	10,5	40,5
Bou - Lanouar R.2	35	13,4	51,6
Hatane Grouni	54	6,5	39,5

Il paraît immédiatement que Khouribga se caractérise comme agglomération à prédominance de locaux et de régionaux. Le chiffre des locaux ruraux y est moins important que dans les villages. Les trois villages ont une très forte proportion d'étrangers, proportion qui doit s'accroître si l'on retire les locaux ruraux. Bou-Lanouar apparaît surtout comme un village de «déracinés».

Les Profils de répartition ethnique sont résumés dans les graphiques joints. On y voit nettement les analogies entre les trois villages, et le profil particulier de Khouribga.

2. LA POPULATION DANS LES VILLAGES

Voici comment se répartit la population dans les villages:

	Population locale O.C.P.	Population ouvrière et non ouvrière non logée O.C.P.	Population totale agglomérée	Importance village/total population	Nombre de non logés O.C.P./pop. totale agglomérée
Nouvelle Médina	5089	2538	7627	29 %	33 %
Séchage	1811	752	2563	9,5 %	29 %
Ancienne Médina	4031	2891	6922	26,5 %	43 %
Séchage	2404	1668	4072	15 %	40 %
Bou - Jniba	3734	1372	5106	20 %	26 %
Hatane					
Bou - Lanouar					
TOTAUX	17069	9221	26290	100 %	35 %

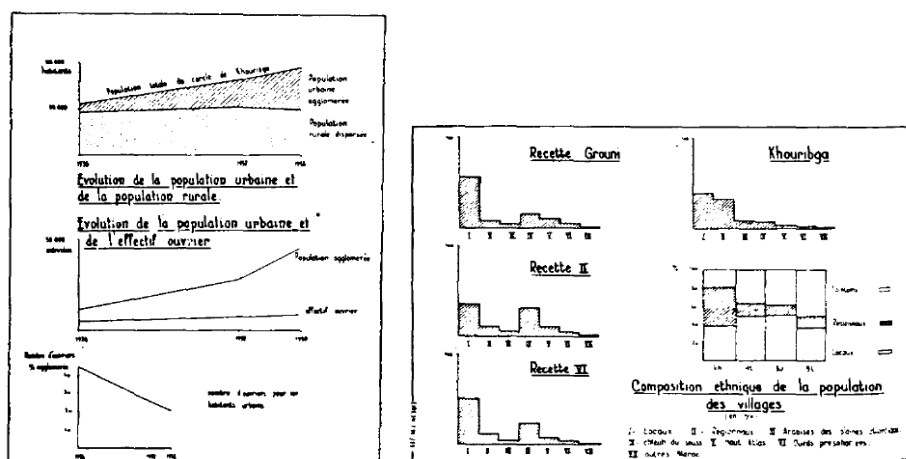


fig. 5. Aspects du peuplement des villages.

Cette population est de plus en plus stable (fig. 6).

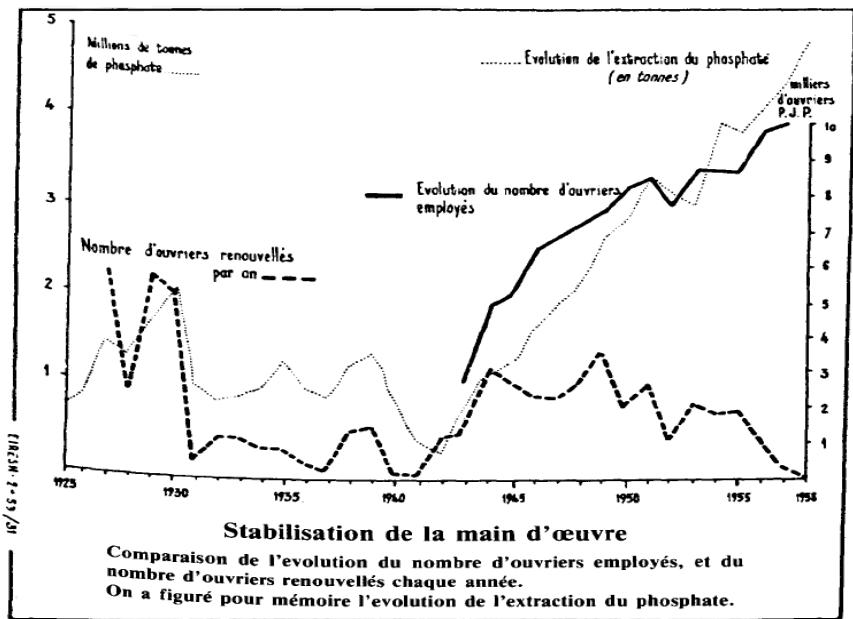


fig. 6. La stabilisation de la main-d'œuvre.

Le service mécanographique a effectué sur notre demande une analyse de l'ancienneté d'installation de l'effectif ouvrier. Compte tenu de l'importance de l'effectif ouvrier par rapport au total des chefs de foyers, on peut penser que ces chiffres sont significatifs de l'ancienneté d'installation de l'ensemble de la population. L'ancienneté d'installation de l'effectif ouvrier est résumée dans le graphique (fig. 7) ci-joint:

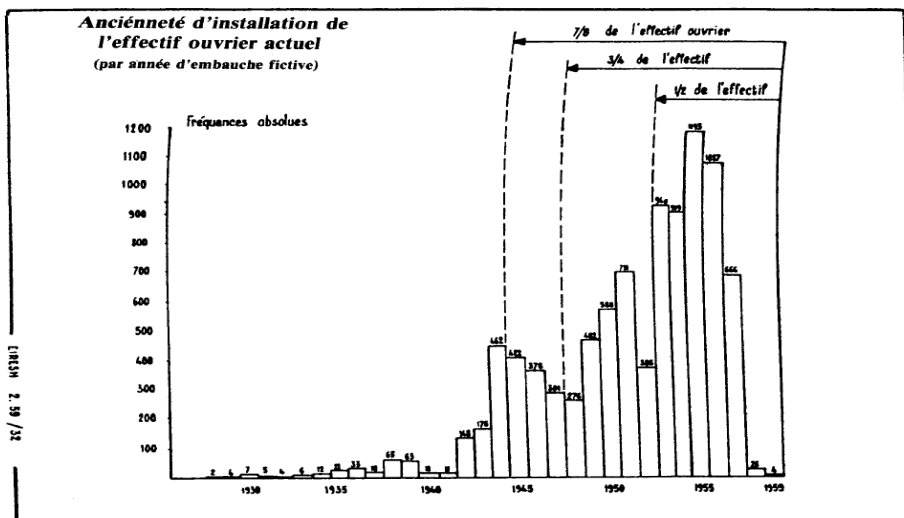


fig. 7. L'ancienneté d'installation de l'effectif ouvrier.

Celui-ci montre les dates d'arrivée des individus composant l'effectif ouvrier actuel: il montre l'importance de l'effectif ouvrier par tranche d'ancienneté. On constate ainsi que la moitié de l'effectif ouvrier est arrivée après 1953; que les 3/4 sont postérieurs à 1948; que le 1/8 seulement est arrivé avant 1945. Nous pouvons par ailleurs effectuer un calcul théorique du temps moyen de travail à l'O.C.P. d'un ouvrier. En 30 ans, l'O.C.P. a embauché 60 000 ouvriers. Si nous prenons 6 000 comme chiffre moyen de travailleurs par an, nous constatons que l'effectif ouvrier s'est renouvelé 10 fois en 30 ans, ce qui fait un temps d'emploi moyen théorique de 3 ans par ouvrier. Or dans la population actuelle les 4/5 de l'effectif ouvrier ont plus de 3 ans d'emploi à l'O.C.P. et la moitié plus de 5 ans. On peut donc penser que si, en chiffres absolus, la population est récente, en chiffres relatifs cette population témoigne d'une durée supérieure à celle des populations précédentes.

3. LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Le caractère artificiel des agglomérations ouvrières ressort de façon très sensible, lorsqu'on analyse leur structure démographique. Les grandes dominantes seules nous retiennent ici, la structure par classes d'âge, le rapport: population active sur population totale, le sex- ratio.

Outre ces taux bruts, la répartition géographique des classes démographiques nous fera apercevoir des formes de peuplement particulièrement originales.

La Jeunesse de la population (fig. 8)

En premier lieu apparaît la jeunesse de la population. Par jeunesse de la population nous n'entendons pas seulement que la population minière comprend un grand nombre d'enfants, mais surtout que les vieillards y sont très rares alors que la population rurale environnante présente des pourcentages très élevés de jeunes, la pyramide des âges est ici affaiblie à la fois au sommet (peu de vieux) et à la base. Nombreux étant les travailleurs séparés de leur famille, la proportion d'enfants est assez faible par rapport à celle de l'ensemble du Maroc. Cependant cette faiblesse relative tend à disparaître, comme il apparaît dans le tableau ci-après.

Villages	Nombre de jeunes pour 1 000 habitants			
	1936	1952	1957	fin 1958
Hatane	—	227	289	439
Bou - Jniba	252	332	398	497
Bou - Lanouar	262	312	399	465
				(4)
Séchage	374	386	494	550
Ensemble minier	331	350	413	446
Ruraux	436	500	—	—
Ensemble cercle de				
Khouribga	415	412	—	—
Maroc	405	410	—	—

Les individus de moins de 16 ans sont appelés jeunes.

Cet accroissement du nombre relatif de jeunes est explicable par trois facteurs au moins: la diminution de la mortalité infantile avec maintien de la fécondité, phénomène observé dans l'ensemble du Maroc; le relèvement du niveau de vie, propre aux zones industrielles; l'encouragement à la déclaration des naissances au cours des dernières années, par l'attribution d'un «sur-salaire familial O.C.P.».

Peut-être aussi faut-il ajouter les enfants adoptés venus du pays de l'émigré, qui sont plus ou moins «de la famille» et la construction de logements pour familles nombreuses.

Le nombre de vieillards reste extrêmement faible, mais là encore cette particularité tend à s'atténuer. Au recensement de 1936 on ne comptait pas de vieux dans les villages miniers de Bou-Jniba et de Bou-Lanouar.

En octobre 1958 on en compte: 82 à Hatane, 105 à Bou-Lanouar, 132 à Bou-Jniba, 392 à Séchage; soit 711 sur une population (logés O.C.P.) de 18 069 habitants.

L'évolution semble donc se produire dans le sens d'une très forte augmentation du nombre de jeunes et d'un accroissement régulier et sensible du nombre de vieillards.

Ces deux points présentent une grande importance pour l'administration future des villages puisque des problèmes de logement, d'entretien, d'instruction et de formation professionnelle se poseront avec acuité s'ils ne se posent déjà. Le village - dortoir pour ouvriers de naguère tend à devenir un village tout court, un village devant satisfaire tous les besoins. Tout cela prouve que les efforts entrepris jadis par l'Office pour stabiliser le personnel n'ont pas été vains. La population devient de plus en plus «naturelle». Sa structure démographique se rapproche rapidement de celle des populations urbaines du Maroc. L'arrêt des embauches depuis deux ans accélère puissamment le processus de normalisation de la structure démographique. De même une politique de construction de logements tenant compte des besoins des familles moyennes va réduire considérablement le nombre des faux «célibataires».

La population active

La nécessité pour l'exploitation de recourir à la main-d'œuvre lointaine a créé une situation particulière dans les villages. Le nombre d'hommes actifs pour 1 000 habitants est passé de 452 en 1936, à 274 en 1959. Autrement dit, chaque ouvrier en 1936 avait en moyenne au village 2,2 inactifs à entretenir, sans tenir compte de la famille restée au pays; en 1959 chaque ouvrier prend en charge au village 3,6 inactifs. Chaque individu actif dans les villages d'origine eux-mêmes supporte les conséquences de cette évolution. En effet, on ne peut pas bien comprendre les besoins de la population ouvrière sans comprendre ce qui lui manque, sans connaître cette famille lointaine restée au pays d'origine, c'est-à-dire, les femmes des ouvriers (mais de moins en moins, nous le verrons au paragraphe suivant) et leurs parents. L'absence des aïeux au village minier favorise la dissociation des anciennes structures sociales et l'apparition de nouvelles, le bouleversement des valeurs collectives. Il en résulte une situation socio-politique explosive.

Sex-ratio et célibat

Par cette autre caractéristique démographique on peut mesurer le caractère artificiel de la population des villages et le sens de l'évolution à court terme. Villages sans femmes autrefois, les agglomérations minières se sont peu à peu repeuplées en

élément féminin. Les ouvriers ont fait venir leurs épouses ou se sont alliés à la population rurale voisine.

Nombre de femmes pour 100 hommes dans les agglomérations minières									
	Années	1936	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Nombre de femmes	Adultes	64	74	71	66	63	72	86	87
Nombre de femmes	Totaux	70	79	77	73	71	78	102	116

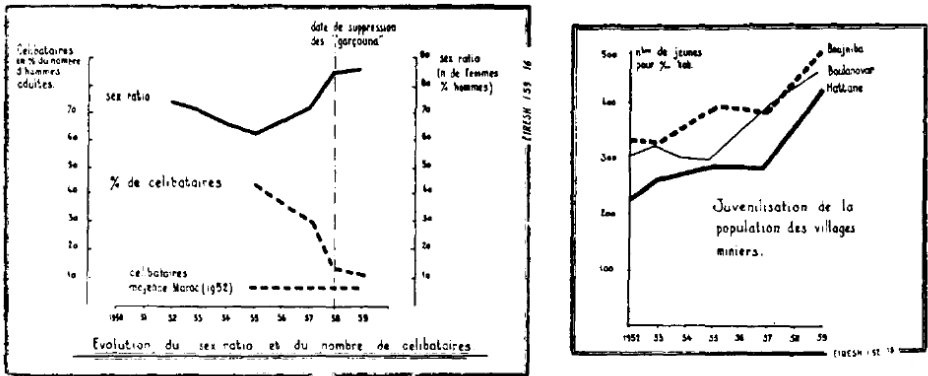


fig. 8. La jeunesse de la population.

On peut comparer cette évolution du sex-ratio avec l'évolution du nombre de célibataires par les quelques chiffres que nous pouvons avancer (voir schéma).

Par «célibataires O.C.P.» il faut entendre célibataires au village. En fait, la plupart des émigrés, même s'ils sont partis célibataires de leur pays d'origine, ne tardent pas (1 ou 2 ans) à retourner chez eux pour se marier.

4. LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

Actuellement, on constate une normalisation des caractéristiques démographiques de la population des villages.

Si la pyramide des âges montre un nombre réduit de vieillards et un chiffre encore relativement faible d'enfants (comparé aux chiffres analogues en milieu rural), si cette situation traduit encore les traits initiaux de la population des villages, d'autres caractères tendent à se stabiliser. Le nombre d'hommes actifs est passé de 452 pour 1 000 habitants en 1956, à 274 pour 1 000 en 1952. Ce chiffre traduit une situation plus normale et une répartition familiale plus équilibrée.

Par ailleurs le célibat est en voie de régression. Villages sans femmes autrefois, les agglomérations minières se sont repeuplées des femmes laissées au pays et les alliances avec la population rurale voisine ont fait passer le sex-ratio de 70 femmes pour 100 hommes en 1936, à 78 femmes pour 100 hommes en 1957, et brutalement avec la disparition des «garçonnas» à 102 femmes pour 100 hommes en 1958.

La répartition par zones de peuplement de ces différentes caractéristiques est significative des tendances actuelles. Du point de vue démographique la population du cercle de Khouribga se divise en trois zones: un fond rural, peu différent en somme du peuplement du Maroc atlantique et constitué de locaux, des villages miniers surimposés et des banlieues villageoises complémentaires.

Leur situation fin 1958 est la suivante:

Le fond rural se caractérise par un fort sex-ratio. 121 femmes pour 100 hommes, une forte proportion de jeunes, 505 pour 1 000 et une proportion d'actifs normale. (Nous parlons ici par comparaison avec l'ensemble du Maroc).

Les banlieues villageoises se caractérisent par une proportion moyenne de femmes, 103 femmes pour 100 hommes, une très faible proportion de jeunes, 310 pour 1 000 et une faible proportion d'actifs.

Les villages miniers se caractérisent par une faible proportion de femmes, 87 femmes pour 100 hommes, une faible proportion de jeunes, 446 pour 1 000 une forte proportion d'actifs, 274 pour 1 000.

Très différents au départ de la structure démographique marocaine, les villages miniers voient la structure démographique de leur population évoluer vers la structure de la population des villes.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ VILLAGEOISE

Dès les premières années après la guerre, les conditions du marché mondial du phosphate apparaissent des plus favorables. Pour pouvoir faire face à des commandes en pleine croissance, l'Office entreprend de stabiliser volontairement son personnel et d'accroître sa productivité. C'est la grande période de la politique dite arabe-chleuh, qui interfère d'ailleurs avec la politique générale du protectorat en matière intérieure. L'accroissement de la productivité, avant même que l'on pensât à la mécanisation, ne pouvait être obtenue autrement que par la stabilisation d'une main-d'œuvre de plus en plus formée, donc stable, et ayant de fortes motivations au travail. Celle-ci a pu être obtenue grâce aux avantages sociaux offerts par l'Office au centre de Khouribga, en faisant appel à une main-d'œuvre lointaine ayant au départ de gros besoins financiers.

On doit souligner en effet que la croissance démographique s'est manifestée dans le pays avec une plus grande netteté à partir des années 48 à 50, succédant à des années agricoles catastrophiques. Les meilleures conditions étaient donc réunies pour l'installation d'une population ouvrière. Ces conditions favorables, si elles permettaient d'espérer une tendance durable en faveur de la stabilisation, n'ont pas été suffisantes. Pour arracher le campagnard à sa terre, les mauvaises années agricoles, le morcellement et l'appropriation des terres suffisaient. Pour l'arracher à son village il fallait que se crée un autre village. Ce besoin, ressenti fortement par tous les émigrés devait contribuer principalement au développement des collectivités nouvelles nées des premières cités minières.

G. LAZAREV et P. PASCON

Notes marocaines (Soc. géogr. Maroc), Rabat, n°14, 1960